ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Agents contractuels exerçant des fonctions D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le SNCL, le SIES et le SAGES défendent vos intérêts

NOUS REVENDIQUONS :

- Des rémunérations plus attractives, avec une augmentation de la valeur du point d'indice.
- La reconnaissance des diplômes acquis.
- La baisse des effectifs de classe pour un enseignement serein et de qualité.
- La fin de l'impunité pour les élèves auteurs de violences et d'incivilités.
- La limitation des distances entre établissements en cas de service partagé.
- Une véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Une formation de qualité, sur le temps de travail, pour préparer efficacement les concours de recrutement.
- Le maintien des concours nationaux de recrutement.

VOTEZ

Les syndicats SNCL, SIES et SAGES appartiennent à la Fédération Autonome de l'Éducation nationale, la FAEN.

La FAEN est une fédération **apolitique, autonome** (elle ne rend de compte à personne d'autre que ses militants et n'est pas confédérée) **et indépendante** (elle ne reçoit aucune subvention de l'État).

« Pour nous, un syndicat, ça devrait toujours être comme ça ! »

NI POLITIQUE, NI BLABLA : DU CONCRET POUR NOS MÉTIERS !

NOUS DÉNONÇONS

- L'instabilité et la précarité de nos affectations.
- Les pressions hiérarchiques intolérables notamment lors des renouvellements de contrats.
- Le non-respect des délais d'information en cas de fin de contrat.
- Les retards administratifs dans le traitement des affectations et des paiements.
- La scolarisation sans AESH ni suivi d'élèves, en situation de handicap sévère.
- Le manque de considération envers nous, « parce que » personnels non titulaires...
- La complexité et la lenteur du système d'indemnisation chômage.

AGENTS CONTRACTUELS — ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Contractuels,

assez d'être méprisés !

La situation des contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans : mépris des droits, situations illégales, désinformation, retards insupportables de paiement... ça suffit ! Nos syndicats se battent, y compris jusqu'en justice, pour que l'administration cesse de se croire au-dessus des lois.

Partout en France, nous vous aidons à faire respecter les délais d'information de renouvellement ou non-renouvellement, de transmission des documents chômage, de paiement des indemnités dues. Nous veillons à la régularité de vos contrats et de vos services.

Nous vous protégeons contre les pressions et les harcèlements.

Écoute attentive et humaine,
expertise des textes,
information sûre et de qualité.

VOTEZ

www.sies.fr
Sies
siaes - faen

FAEN
SncL

Autonomes et indépendants !

UNE REVALORISATION
c'est urgent pour nous aussi !

Des règles nationales

Des règles nationales de rémunérations doivent être établies et respectées, notamment lors du premier contrat, avec des critères clairs et objectifs pour éviter le salaire à la « tête du client ».

Pour les Maitres Auxiliaires

Nos syndicats luttent actuellement contre des rectorats pour le versement de certaines indemnités (ISSR,...) aux MAGE, comme leur statut particulier devrait leur permettre.

Si la revalorisation des professeurs titulaires est plus que légitime, celle des autres personnels de l'Éducation nationale est **tout aussi urgente, y compris pour les contractuels**.

La valeur du point d'indice doit également être revue pour préserver notre pouvoir d'achat, face à 23% d'inflation constatée en France entre 2016 et 2026 !

Notre travail mérite un salaire digne : il faut en finir avec les services incomplets et les faibles rémunérations qui nous poussent toujours plus vers la précarité !

ÉLECTION à la **C**OMMISSION **C**ONSULTATIVE **P**ARITAIRE
VICE-RECTORAT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
compétente à l'égard des **AGENTS CONTRACTUELS**
EXERÇANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION
ET DE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Elections professionnelles 2026

Candidature d'union

SNCL - SIES - SAGES

présentée par

le **Syndicat National des Collèges et des Lycées**
le **Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré**
et le **Syndicat des AGrégés de l'Enseignement Supérieur**
affiliés à la **FAEN** **(Fédération Autonome de l'Education Nationale)**